

SCHÉMAS

Schéma des solidarités

Le Conseil départemental du Gard, pour la première fois de son histoire, a élaboré un schéma unique et transversal sur le champ des solidarités sociales.

1 documents

Publié le 14/11/2022 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76